

„ clairement développées, il étoit naturel & même  
„ juste d'expliquer ce qui pouvoit paroître obscur  
„ par ce qui étoit clair, & d'excuser quelques dé-  
„ fauts légers dans des Théologiens qui soutenoient  
„ si fortement la Doctrine du Clergé de France :  
„ Qu'à l'égard d'un reproche qu'on fait à un Bache-  
„ lier par rapport au Concile de Florence, il pour-  
„ roit suffire à la Faculté de répondre qu'il n'a dit  
„ en aucun endroit de sa Thèse, que ce Concile  
„ dût être regardé comme œcumenique : Mais que  
„ ce qui a le plus allarmé les Théologiens dans  
„ l'Arrêt du Parlement, est la manière dont on s'y  
„ explique sur le Concile de Florence, la Faculté  
„ supplie Sa M. de trouver bon qu'elle s'étende sur  
„ cette matière &c., Ces représentations de la Fa-  
„ culté de Sorbonne ont autant effctué que celles  
„ dont on a fait mention au sujet de l'Arrêt du même  
„ Parlement qui tendoit à supprimer la Bulle de Cano-  
„ nisation de St. Vincent de Pauls, puisqu'elles ont  
„ pareillement été suivies d'un Arrêt du Conseil d'Etat  
„ du Roi dans lequel S. M. déclare “ que voulant  
„ maintenir la liberté & la tranquillité des Ecoles,  
„ a remis & remet la Faculté de Théologie & ceux  
„ qui y font leurs études, dans le même état où ils  
„ étoient, en ce qui concerne le Concile de Flo-  
„ rence, avant l'Arrêt rendu au Parlement de Paris  
„ le 16. Decembre dernier, que Sa Majesté veut  
„ être regardé à cet égard comme non venu : Sans  
„ néanmoins que sous prétexte de soutenir l'autorité  
„ dudit Concile, il soit permis d'en expliquer les  
„ termes dans un sens qui puisse préjudicier direc-  
„ tement ou indirectement aux Maximes du Royau-  
„ me, ni autrement que les Théologiens & les Evé-  
„ ques de France l'ont fait par leurs Ecrits mention-  
„ nés dans la Requête de ladite Faculté &c.

Cet Arrêt du Conseil d'Etat occasionna le 26.